

3. CARLEPONT — La Grande Rue - Côté Noyon



GUIDE PRATIQUE

Objectif zéro-phyto

**Les espaces publics d'hier et d'aujourd'hui.
Et demain ?**

Les espaces publics...

Les espaces publics, tels que nous les connaissons, sont une construction qui s'inscrit dans le temps. Ils ont évolué lentement, intégrant les représentations sociales, les enjeux d'usages, les fonctionnalités...

Jusqu'aux années 50, la nature trouvait sa place au coeur des villes et villages. Allées d'arbres, parterres fleuris, friches, plantes spontanées des trottoirs faisaient partie du paysage.



Puis, les enjeux de confort, d'hygiène... ont repoussé les plantes sauvages à l'extérieur des espaces habités. Le développement de l'automobile a achevé cette démarche, étendant toujours plus loin l'asphalte et reléguant la présence des végétaux à quelques espaces congrus dédiés.

une longue histoire

D'une simple évolution factuelle, l'absence de végétation est peu à peu devenue un objectif en soit. Cet attendu de « tout propre » est rendu possible, dès les années cinquante, par l'industrie des phytosanitaires, alors en plein essor, qui a apporté des réponses rapides et efficaces.



Utilisés massivement et systématiquement, ils se sont avérés incapables d'éradiquer réellement les plantes sauvages. Leur nocivité pour l'eau, les milieux naturels, la santé des applicateurs et usagers est maintenant reconnue.

Aujourd'hui, beaucoup de personnes considèrent que les villes sont trop minérales et que la nature n'y est pas suffisamment présente. Les regards changent, évoluent, les mentalités aussi...

Hier laisse place...

à une nouvelle évolution



Le zéro-phyto : une nouvelle habitude

Le zéro-phyto est appelé à se généraliser dans les années à venir. En effet, autrefois sans contrainte, l'usage des phytosanitaires est rendu de plus en plus complexe et coûteux par de nombreuses contraintes réglementaires.



Une approche globale du territoire

Les techniques alternatives contiennent la végétation, sans l'éliminer. Au cours de la saison, elles nécessitent des interventions beaucoup plus fréquentes. A temps de travail constant, il faut donc faire évoluer les pratiques d'entretien et leurs objectifs sur l'ensemble des espaces de la collectivité. Cette démarche globale, le plan de Gestion Différenciée, intégrera plus de végétaux horticoles mais aussi spontanés. Elle pourra être l'occasion de repenser les espaces publics pour plus de nature, un autre partage des usages, une gestion douce du pluvial...

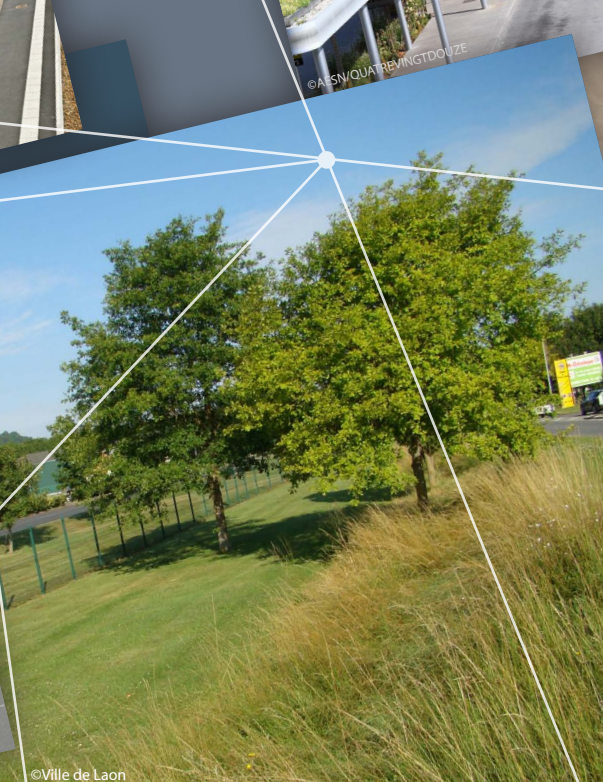
Et demain...

Depuis plusieurs années, un peu partout en France, des communes n'utilisent plus de phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces. Loin de laisser de côté les exigences de confort, de propreté et d'esthétisme, elles sont des vitrines des possibilités de re-création des espaces publics de demain.

La nature en ville, c'est aussi des services rendus pour lutter contre le changement climatique :

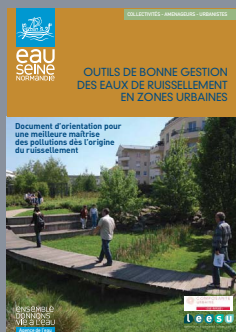
- Atténuation de l'effet d'îlot de chaleur urbain.
- Amélioration de la qualité de l'air par la filtration des particules fines.
- Réduction de l'emprunte carbone grâce au stockage du CO².

pour votre territoire, quel futur ?



Ressources

Besoin d'informations sur la gestion différenciée, les techniques et la communication ?



Le Rés'EAU, centre de ressources du zéro-phyto en Picardie, est une aide précieuse pour :

- Découvrir des initiatives de collectivités pour vous inspirer
- Repérer des événements près de chez vous (formations, ateliers, débats...)
- Trouver des ressources pertinentes sur le zéro-phyto
- Identifier des structures pouvant vous apporter un appui technique

Rendez-vous sur le site du Rés'EAU (<http://zerophyto.cpie-picardie.org>).

Besoin d'être accompagné, de mettre en œuvre des actions de formation, de communication ou de sensibilisation ?



Les CPIE de Picardie peuvent apporter aux collectivités une aide précieuse pour passer au zéro-phyto !

Formations, journées d'échanges, visites de sites, retours d'expériences, réalisation de support de communication, publications, accompagnement, classes d'eau, animations...

Vous n'êtes plus seul pour passer le cap !

Rendez-vous sur le site de l'Union Régionale des CPIE (<http://cpiepicardie.org>).

Un immense merci à la Mairie de Carlepont, et plus particulièrement à Mme Achin Corinne, pour ses photos anciennes.

URCPIC de Picardie

03 23 80 03 02

contact@cpie-picardie.org